



Le manuel de la culture

**Alicia Baudalet - BAC 2
HELHa - Communication**

SOMMAIRE



LA CULTURE, C'EST QUOI ?

01.

LEXIQUE CULTUREL

02.

DOMAINE CULTUREL - LIEUX

03.

LES DROITS CULTURELS

04.

OBSTACLES À LA CULTURE

05.

LE PORTRAIT

06.

MON PROJET DÉCOUVERTE

07.

La Culture, c'est quoi?

01

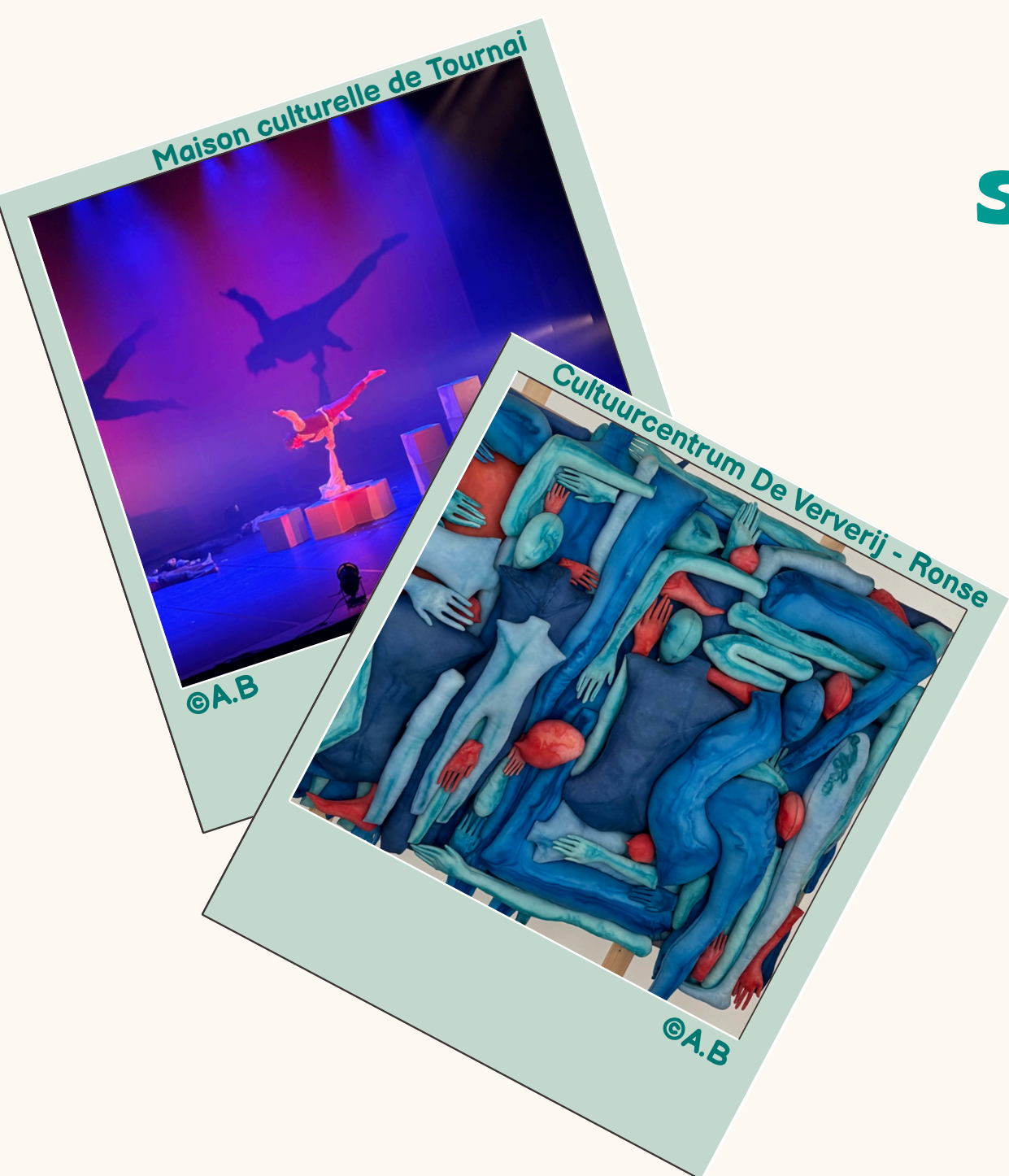
La culture, c'est quoi?

La culture, c'est avant tout une ouverture sur le monde et sur la société. C'est apprendre, découvrir et partager les différences qui font la richesse de chacun. Elle nous pousse à écouter, à comprendre et à respecter les valeurs des autres, tout en nous enrichissant nous-mêmes. La culture crée du lien, des échanges, et fait partie de tout ce qui nous définit: notre patrimoine, notre identité, notre travail, notre humanité. Elle nous offre aussi de nouvelles façons de voir le monde, et chacun peut la ressentir et la vivre à sa manière.

La culture selon le Conseil de l'Eupore (Cde)

La culture est l'« âme de la démocratie », un pilier pour les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, englobant traits matériels, spirituels, intellectuels et affectifs d'une société, promouvant la diversité, le dialogue interculturel, la participation et la créativité à travers des politiques inclusives et accessibles

(Council of Europe, s. d.)



Selon la ministre de la culture (FWB)

Pour Élisabeth Degryse, la culture est un service public essentiel et un pilier fondamental de notre démocratie qui, bien plus qu'un privilège réservé à quelques-uns, constitue une réalité vivante au cœur de chaque territoire. Elle agit comme un moteur d'émancipation et de cohésion sociale, permettant à chaque citoyen de forger son esprit critique, de s'ouvrir à l'altérité et de cultiver son imaginaire pour mieux comprendre et habiter le monde d'aujourd'hui.

(Le Soir, 2025)

La culture selon article 27 - Wallonie

La culture est un droit humain fondamental, et non un luxe, définie largement comme un ensemble de traits distinctifs d'une société (façons de vivre, de penser, d'agir, arts, histoire, etc.), avec pour mission de rendre ce droit accessible aux personnes en situation de précarité via des tickets culturels et des accompagnements.

(Article 27 – Bruxelles, s. d.)

article
27
Wallonie



La culture, c'est quoi?

La culture est partout autour de nous et en nous. Elle façonne notre manière de vivre, de penser, de ressentir et d'agir. Elle éveille nos émotions, nos valeurs, notre curiosité, nos savoirs et notre connaissance de soi.

Elle relie les individus, soutient l'éducation, renforce la cohésion sociale et nourrit l'économie et le développement. La culture, c'est aussi ce qui nous permet de créer, de partager et de donner du sens à notre vie, à travers les arts, les traditions, les techniques et les institutions qui font la richesse de chaque groupe humain.

Comprendre la culture, c'est mieux se comprendre soi-même, mieux comprendre les autres et découvrir la force de ce qui nous rassemble.



La culture selon le Centre d'Action Laïque - Belgique

C'est la somme des connaissances d'un peuple, incluant ses traditions, son folklore, sa création artistique, sa langue, sa musique, sa religion le cas échéant... Or, l'usage du mot « **culture** », aujourd'hui, renvoie à bien d'autres signifiés. Elle s'impose comme un contre-pouvoir face à l'économie dominante ; dès lors elle gêne. Il importe donc, pour le modèle dominant, de la discréditer comme elle discrédite tout adversaire potentiel : appareil étatique, concurrent, syndicat...

(Colson & Dogot, 2020)

Selon moi

La culture, c'est tout ce qui nous permet de découvrir, créer et partager des idées, des émotions et des savoirs. Elle doit être accessible à tout le monde, sans que l'argent, l'endroit où l'on vit ou la situation de chacun ne soient un obstacle. Même si, dans la vie réelle, ces barrières existent encore, la culture avance vers plus d'ouverture et d'inclusion.



La Ducasse d'Ath - Ath@G&F.NotrePatrimoine



La culture peut exister partout : dans une salle de spectacle, dans la rue, en ligne, ou simplement dans les rencontres entre personnes. Elle rassemble plein de disciplines différentes et chacun peut la pratiquer, que l'on soit amateur, pro, ou qu'on vive avec un handicap. En bref, la culture, c'est un droit pour tous et un espace où chacun a sa place.

Lexique culturel

02

Action culturelle

Ce sont les activités et initiatives mises en place pour animer et développer la culture sur un territoire. Elles visent à rapprocher les publics de la création artistique et du patrimoine, à favoriser la médiation culturelle et l'éducation permanente, en organisant des événements ou des moments spécifiques pour vivre et partager la culture. En Fédération Wallonie-Bruxelles, cette action culturelle est encadrée par un décret qui définit les conditions de reconnaissance et de subvention des initiatives menées par les centres culturels.

La démocratie culturelle

La démocratie culturelle vise à construire une société participative où chacun peut non seulement accéder à la culture, mais aussi y prendre part, la créer et l'exprimer. Elle reconnaît et valorise la diversité des cultures, en respectant les droits et l'égalité de chacun, et en considérant que toutes les formes de culture que ce soit des professionnelles, amateurs, populaires ou traditionnelles qui sont légitimes, **c'est la culture par tous.**

La démocratisation culturelle

La démocratisation culturelle vise à élargir et diversifier les publics en garantissant une égalité d'accès aux œuvres. Elle repose sur un travail de médiation qui permet à chacun de rencontrer, comprendre et se réapproprier les œuvres afin d'en construire le sens. Le centre culturel y joue un rôle de passeur en levant les freins financiers, sociaux et géographiques, **c'est la culture pour tous.**



Maison Culturelle de Tournai ©A.B

La médiation culturelle

La médiation culturelle est une forme particulière de médiation qui regroupe l'ensemble des actions visant à mettre en relation des gens, un public, des participants avec une œuvre artistique (tableau, installation, pièce de théâtre, performance, œuvre littéraire ou cinématographique, œuvre musicale) ou une proposition culturelle (exposition, concert, thématique). Ses finalités sont éducatives, récréatives, sociales et citoyennes. Elle permet également de vulgariser la culture pour qu'elle soit comprise par le public.

Le médiateur culturel

Le médiateur culturel, ou animateur socio-culturel, a pour rôle **de donner vie à son environnement** en mettant les personnes en relation et en favorisant les échanges. Il permet à chacun de s'exprimer librement, tout **en transmettant des informations** et des **valeurs sociales, humanistes et respectueuses du pluralisme**. Sa mission repose sur sa capacité à motiver et dynamiser le public

L'Éducation permanente (P.E.C.A)

PECA signifie **Parcours d'Éducation Culturelle et Artisitique**, ce parcours d'éducation a pour objectif de permettre à chaque élève d'accéder à la vie culturelle, de rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques culturelles, de fréquenter des lieux culturels, mais aussi d'acquérir des savoirs, des connaissances et des compétences, dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle. Ce parcours offre également l'opportunité d'expérimenter des pratiques culturelles et artistiques, individuelles et collectives, porteuses de diversité, et de prendre une part active dans la vie culturelle, sans oublier le plaisir et la motivation que ces matières procurent aux élèves. Il se base sur trois composantes : connaître, pratiquer et rencontrer.

Politiques Culturelles

La politique culturelle désigne l'ensemble des actions menées par les pouvoirs publics pour soutenir la création, valoriser le patrimoine, favoriser l'accès à la culture pour tous et encourager la participation citoyenne. Elle cherche à préserver l'originalité des cultures tout en favorisant le dialogue entre elles, en combinant fidélité aux traditions, innovation et ouverture aux transformations sociales et technologiques.

Identité culturelle

C'est l'ensemble des traits, valeurs et traditions qui permettent à un groupe et à ses membres de se reconnaître et de se distinguer des autres. Elle relie le passé au présent, guide les aspirations collectives et favorise l'expression de chacun. Elle se construit dans la fidélité à ses racines et l'ouverture aux autres cultures, permettant de préserver son originalité tout en dialoguant avec le monde.

Interculturel

C'est une approche qui cherche à créer et à encourager des échanges entre des personnes ou des groupes issus de cultures différentes. Il s'agit de favoriser la rencontre, le dialogue et la compréhension mutuelle, dans le respect des identités culturelles de chacun. Elle vise à valoriser la diversité culturelle tout en renforçant le lien social et le vivre-ensemble.



Mots croisés

La culture, c’est aussi découvrir et apprendre par une méthode ludique, où les mots, les concepts et les savoirs se révèlent tout en s’amusant :

R	B	T	S	V	² E	C	H	A	N	G	¹ E
H	⁵ C	N	J	G	A	I	L	V	P	M	N
E	R	A	T	R	E	D	H	L	L	O	S
Y	E	S	L	⁷ D	K	G	M	Q	I	C	E
J	A	S	C	T	R	L	O	T	L	D	N
E	T	I	R	J	I	O	A	C	U	S	B
⁷ A	I	H	O	A	L	C	I	L	F	R	L
C	V	C	I	E	U	Z	H	T	L	F	E
C	I	I	T	D	G	L	E	O	H	D	M
E	T	R	³ E	P	I	C	I	T	R	A	⁶ P
S	E	N	I	L	P	I	C	S	I	⁴ D	R
C	X	⁸ E	G	Z	Q	J	V	P	A	K	Y

- 1

La culture se construit **ensemble**, grâce à la participation et à l’implication des individus.
- 2

La culture peut se manifester à travers des interactions et des **échanges** entre individus ou groupes.
- 3

La culture joue un rôle essentiel dans l’**éducation**, en favorisant l’apprentissage, la curiosité et l’esprit.
- 4

La culture regroupe différentes **disciplines** artistiques telles que le théâtre, la danse, la musique ou les arts visuels.

- 5

La culture encourage la créativité, en permettant l’expression des idées, des émotions et de l’imaginaire.
- 6

Participer à la culture, c’est prendre part activement à des projets, des événements ou des pratiques artistiques.
- 7

L’**accès** à la culture est un enjeu majeur pour permettre à chacun de découvrir et de pratiquer des formes artistiques, c’est un **droit**.
- 8

Une expérience culturelle est **enrichissante** lorsqu’elle ouvre à de nouveaux savoirs et points de vues.

Animation socio-culturelle

L'animation socioculturelle consiste à organiser et mettre en place des activités culturelles ouvertes à tous, car chacun doit pouvoir accéder à la culture. Elle permet de communiquer autrement que cela soit par la parole, l'art ou l'expression corporelle et vise à rapprocher les cultures à travers différentes disciplines. Elle favorise le lien social, la participation et l'autonomie, en créant une dynamique de rencontre tout en accompagnant les publics dans leurs besoins.

Développement culturel

Ce sont des actions et stratégies mises en place pour soutenir et développer la culture sur un territoire. Elles cherchent à mobiliser les habitants, les créateurs, les associations et les décideurs pour encourager la création, la diversité des expressions culturelles et le lien social. Le développement culturel se traduit par des événements, des projets artistiques ou patrimoniaux et des initiatives d'animation des espaces publics, tout en valorisant les ressources locales et en donnant la possibilité à chacun de s'impliquer.

Le C.R.A.C.S

CRACS signifie Citoyen Responsable Actif, Critique et solidaire ;

C'est une personne qui réfléchit, s'engage et agit avec les autres dans la société.

Elle essaie de comprendre ce qui l'entoure, de donner son avis, de participer à la vie collective et d'agir dans le respect des autres. Être **CRACS**, c'est donc ne pas rester passif, mais prendre sa place de citoyen pour contribuer au vivre-ensemble et au bien commun.

L'acculturation

C'est un processus par lequel des personnes ou des groupes de cultures différentes se rencontrent et s'influencent mutuellement, en adoptant certaines façons de vivre, habitudes ou idées de l'autre culture. (*Exemple : un immigrant apprend la langue et les coutumes du pays d'accueil tout en gardant certaines traditions de son pays d'origine.*)

Lieu culturel

Un lieu culturel est un espace où se créent et se diffusent des activités artistiques ou patrimoniales. Les lieux classiques, comme les musées, théâtres ou bibliothèques, sont organisés autour de la conservation et de la présentation des œuvres. On voit aussi apparaître des tiers-lieux culturels, qui restent des lieux culturels mais adoptent une approche plus flexible et participative, favorisant la rencontre, l'expérimentation et le lien social.

Cancel culture

C'est un phénomène social et culturel où une personne ou un groupe, souvent connu du public, est critiqué ou boycotté sur Internet à cause de paroles ou de comportements jugés offensants ou inacceptables. Elle reflète les valeurs et normes d'une société à un moment donné et montre comment la culture contemporaine, notamment numérique et médiatique, influence la façon dont on juge et sanctionne les comportements.

Patrimoine culturel

C'est l'ensemble des biens matériels (monuments, objets) et immatériels (traditions, arts du spectacle, pratiques sociales, rituels, savoir-faire, connaissances) transmis de génération en génération au sein des communautés. Il reflète l'identité et la mémoire collective, favorise la diversité culturelle, la cohésion sociale, le dialogue entre les cultures et reste vivant car il évolue avec les pratiques contemporaines tout en conservant ses racines traditionnelles.

Identité culturelle

L'identité culturelle est le sentiment d'appartenance à un ou plusieurs groupes culturels. Elle se construit à travers des éléments partagés comme la langue, les traditions, les valeurs, la religion ou les origines. Complexe et évolutive, elle peut changer selon le contexte et les expériences de chacun. Dans un monde marqué par la mondialisation et les échanges interculturels, l'identité culturelle est constamment construite, négociée et parfois remise en question à travers les interactions et la communication entre les individus et les cultures.

(Centre for Intercultural Dialogue, 2021)

C.E.C (Centre d'expression et créativité)

Les C.E.C. (Centres d'Expression et de Créativité) sont des centres **reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles** qui proposent des ateliers et des projets artistiques favorisant la créativité, l'expression personnelle et la participation culturelle. À travers différentes activités, ils encouragent le développement personnel, l'échange et l'expression citoyenne, en valorisant avant tout le processus créatif.

(Incidence, s. d.)



Domaine culturel - lieux

03

Les disciplines

Une discipline culturelle est un domaine ou un type particulier de création et d'expression artistique ou intellectuelle. C'est une façon organisée de produire, étudier ou transmettre la culture. Chaque discipline a ses propres règles, techniques et codes, et permet de partager des idées, des émotions ou des savoirs avec les autres. Elle se manifeste et se transmet à travers des pratiques culturelles.

Quand les disciplines se rencontrent...

Les disciplines culturelles peuvent se mélanger dans ces lieux. Ce mélange favorise la créativité, l'échange et la compréhension entre les disciplines et permet aux participants d'avoir une expérience culturelle plus riche et complète. La culture devient ainsi vivante, dynamique et accessible sous de multiples formes.

On peut le constater dans des manifestations concrètes où plusieurs disciplines se rencontrent, comme les festivals combinant musique, danse, arts visuels et cinéma, les musées proposant des ateliers artistiques ou des projections de films, mais encore les projets scolaires mêlant arts plastiques, théâtre et littérature.

La culture selon l'objectif

La culture peut être présente dans certaines pratiques, mais pas systématiquement. Tout dépend de l'objectif visé et de la manière dont elles sont abordées. Même si elles se transmettent différemment, ces pratiques peuvent rester **un élément essentiel de la culture**, parce que ce n'est pas juste le fait qu'elles existent qui compte, mais surtout le fait qu'elles se transmettent entre individus et qu'elles peuvent évoluer, se modifier et s'enrichir au fil du temps. Voici quelques exemples :

(De Oliveira et al., 2017)



Les publics culturels

Les lieux culturels accueillent une grande diversité de visiteurs aux profils variés. Chaque personne entre dans un espace culturel avec ses propres attentes, ses connaissances, sa sensibilité ainsi que son vécu personnel. Cette diversité représente une véritable richesse pour le monde culturel, notamment en matière d'ouverture et de démocratisation de la culture.

Toutefois, elle constitue également un défi important lorsqu'il s'agit de proposer des activités et des contenus capables de répondre aux besoins et aux intérêts de chacun. Même s'il est impossible de résumer les publics à quelques catégories précises, il reste utile d'identifier certains grands groupes afin de mieux adapter les actions et les dispositifs proposés.

Les institutions culturelles cherchent ainsi à rendre leurs contenus plus accessibles, inclusifs et attractifs pour une grande variété de publics, parmi lesquels on retrouve notamment :

- Les enfants et adolescents,
- Les étudiants,
- Les familles,
- Les adultes,
- Les seniors,
- Les touristes,
- Les publics scolaires,
- Les artistes et passionnés de culture,
- Les professionnels du secteur culturel,
- Les personnes en situation de handicap,
- Les associations et groupes communautaires,
- Les nouveaux arrivants et publics multiculturels,
- Les chercheurs et universitaires,
- Les visiteurs occasionnels ou réguliers,
- Les publics éloignés ou empêchés.
-



La culture peut se pratiquer presque partout où il y a un espace pour la création, la diffusion, l'apprentissage ou le partage. On peut citer :

Les centres culturels, la rue, des maisons de jeunes, des bibliothèques, des théâtres, des opéras, des églises, des cinémas, des salles de spectacles, des écoles, médiathèques/ Centres multimédia, associations, salle de cinéma, en prison, les hôpitaux, les académies de musique, les maisons de retraite, les centres pour migrants ou réfugiés, les foyers d'accueil, les camps/colonies de vacances, les entreprises,...

Quand les disciplines se rencontrent...

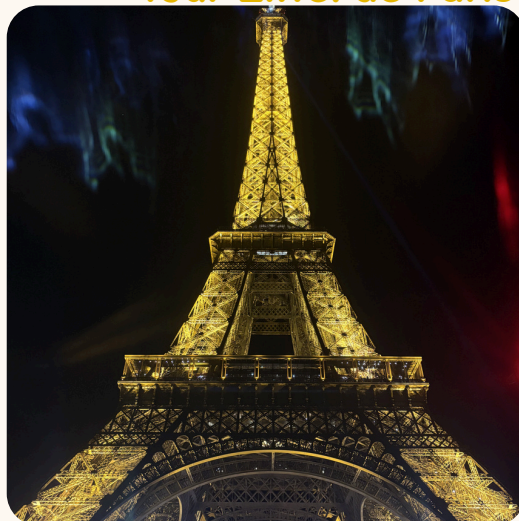
Les disciplines culturelles peuvent se mélanger dans ces lieux. Ce mélange favorise la créativité, l'échange et la compréhension entre les disciplines et permet aux participants d'avoir une expérience culturelle plus riche et complète. La culture devient ainsi vivante, dynamique et accessible sous de multiples formes.

On peut le constater dans des manifestations concrètes où plusieurs disciplines se rencontrent, comme les festivals combinant musique, danse, arts visuels et cinéma, les musées proposant des ateliers artistiques ou des projections de films, mais encore les projets scolaires mêlant arts plastiques, théâtre et littérature.

ING Arena



Tour Eiffel de Paris



Carnaval de Binche



Musée de la Tapisserie



Ducasse d'Ath



Concours de danse



Spectacle la chute d'Icare



Exposition Carte Blanche



Projet PECA École



Les droits culturels

04

En Belgique, comme dans de nombreux pays, l'accès à la culture est un droit fondamental. Il permet à chacun d'y accéder, d'y participer et de la créer, individuellement et collectivement, dans tous les domaines culturels, du patrimoine aux secteurs créatifs, y compris l'environnement numérique. Ces droits contribuent à la dignité, à l'épanouissement personnel, à la cohésion sociale, à la diversité et à la réduction des inégalités, et sont garantis par diverses lois, déclarations et textes fondamentaux, comme...

La Constitution belge (article 23, 1994)

Elle garantit à chacun le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine et reconnaît explicitement le droit à l'épanouissement culturel et social, permettant de participer pleinement à la vie culturelle et de bénéficier de l'éducation, des arts et du patrimoine. »

La Déclaration universelle des droits de l'homme (article 27, 10 décembre 1948)

Elle reconnaît le droit de chacun à participer à la vie culturelle, à profiter des arts et du progrès scientifique, et à protéger ses créations. Ces droits, essentiels à la dignité et à l'identité humaine, permettent d'exprimer sa culture librement. D'autres textes, comme la Déclaration de Fribourg, précisent l'accès aux ressources culturelles et la protection contre l'assimilation forcée.

Pour favoriser ce droit à la culture, une asbl connue sous le nom d'**Article 27** a pour mission de **sensibiliser** et de **faciliter la participation culturelle** des personnes vivant une situation sociale et/ou économique difficile. Elle agit notamment sur le coût des activités culturelles grâce à un **système de tickets à prix réduit** valables à Bruxelles et en Wallonie. L'association mise aussi sur l'accompagnement afin d'encourager l'expression critique et artistique, tout en travaillant en réseau avec des partenaires sociaux, culturels et les publics.

LA CULTURE
EN PARTAGE
UN DROIT
UNIVERSEL

Centre de la gravure et de l'image imprimée - La Louvière©A.B



L'article 15 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC, 1966)

Cet article reconnaît à chacun le droit universel à la culture, à la participation à la vie culturelle, à l'accès au progrès scientifique et à la protection de ses créations intellectuelles, tout en obligeant les États à promouvoir la science et la culture et à garantir la liberté de recherche et de création. »



L'importance des droits culturels

Les droits culturels correspondent au fait que chaque personne, seule ou en groupe, a le droit de choisir, construire et exprimer son identité. Ils permettent aussi d'avoir accès aux différentes références culturelles, comme la langue, les traditions ou les pratiques artistiques, qui sont essentielles pour se construire et se reconnaître. Ces droits peuvent s'exercer avec les autres et en lien avec eux, car ils font partie du processus d'identification de chacun.

Ils donnent aussi le droit de découvrir d'autres cultures, de transmettre ce que l'on sait, de donner son avis et d'inventer de nouvelles façons de faire. Ils permettent à toutes et tous de contribuer à une société plus juste, où chaque personne est respectée dans son identité et ses choix culturels.

(Meyer-Bisch, 2008)

L'action culturelle est effectivement **primordiale**. Elle permet de poser la question de l'exclusion humaine d'une manière plus radicale que ne le fait l'accès au droit au logement, au travail, aux ressources ou à la santé. On pourrait penser que l'accès à ces autres droits devient inéluctable, lorsque le droit à la culture est reconnu. »

(Wresinski, 2004, p. 40)

Pourquoi les droits culturels sont-ils essentiels ?

Les droits culturels sont centraux parce qu'ils agissent sur quelque chose de plus global que les autres droits : les liens entre les personnes et les capacités de chacun.

Comme tous les droits humains, s'ils sont violés, ça peut avoir des conséquences graves sur l'ensemble des autres droits. Mais les droits culturels ont un effet encore plus large, car ils touchent à l'identité, à la relation aux autres et aux conditions qui permettent d'exercer tous les droits.

(Meyer-Bisch, P. 2012)

En Belgique

Les droits culturels font partie **des droits humains fondamentaux**. Ils donnent à chaque personne la possibilité de **participer à la vie culturelle, d'avoir accès à la culture, de créer, d'exprimer et de transmettre sa propre culture**, et de **voir la diversité culturelle reconnue et respectée**. Ils concernent ainsi tout ce qui permet à chacun de vivre et de s'exprimer à travers la culture.

Ces droits sont importants parce qu'ils permettent de **créer des liens** entre les personnes et de **vivre pleinement sa culture**. Ils encouragent le respect des différences et une meilleure compréhension des cultures des autres. En protégeant ces liens, ils contribuent aussi à rendre possibles les autres droits humains.

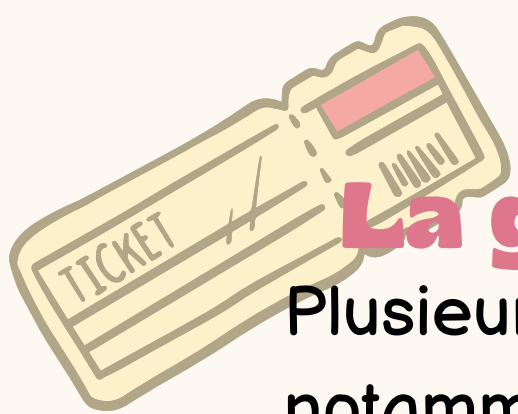
Favorisation des droits culturels face à l'accès à la culture pour tous

La première barrière à l'accès à la culture est souvent le manque de **moyens financiers**. C'est pour cette raison que **Article 27** joue un rôle important dans l'accès à la culture. Cette association a pour objectif de **rendre la culture accessible à tous**, et plus particulièrement aux personnes ayant peu de moyens financiers.

Depuis 1999, elle a mis en place un **système de tickets à 1,25 €** permettant aux personnes en situation de précarité de **participer à des activités culturelles** comme aller au cinéma, au théâtre, dans des musées ou à d'autres événements culturels.

Son objectif est de **lutter contre l'exclusion culturelle** et de **permettre à chacun de participer à la vie culturelle**, de découvrir de nouvelles choses, mais aussi de rencontrer d'autres personnes et de créer du lien social.

(Infor Jeunes.2025)



La gratuité des muséales à portée de main

Plusieurs initiatives permettent de rendre la culture plus accessible au public, notamment grâce à la gratuité de certains musées. Chaque premier dimanche du mois, près de **160 musées** à Bruxelles, en Wallonie et dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai proposent une entrée gratuite aux visiteurs.

Cette mesure a été mise en place après le **décret de 2012 en Fédération Wallonie-Bruxelles**, qui a rendu cette gratuité obligatoire pour les musées subventionnés. Depuis, de nombreux autres musées ont également rejoint l'initiative de manière volontaire.

Cette action favorise la **démocratisation culturelle** en permettant à davantage de personnes de découvrir des lieux culturels sans que le **prix d'entrée ne constitue un obstacle**. Elle encourage aussi la **participation de publics** qui ne fréquentent pas toujours les musées pour des raisons financières, sociales ou personnelles.

(Arts & Publics, s. d.)

Les initiatives en termes de droits culturels face aux projets collectifs

Les projets liés aux **droits culturels** ont surtout pour **objectif de permettre à chaque personne de participer à un projet collectif**. Ils offrent la possibilité de se découvrir, d'apprendre à connaître les autres et de comprendre des cultures parfois différentes de la sienne. Tout cela se construit autour d'un projet commun, dans une idée de démocratie culturelle, où la culture est accessible à tous.

Les centres culturels jouent souvent un rôle important dans cet **accompagnement**. Ils aident les personnes à **créer et développer** leurs projets afin qu'elles puissent ensuite gagner en **autonomie** et mener leurs activités de manière plus **indépendante**.

Cependant, ces projets peuvent aussi naître naturellement entre des personnes qui ont simplement l'envie de créer quelque chose ensemble. Voici des exemples de projets collectifs :

Projet 2047 - Mené par la Maison Culturelle d'Ath

La Maison Culturelle d'Ath propose un projet de création participative intitulé 2047. Ce spectacle invite le public à voyager dans le temps pour imaginer l'avenir de la ville d'Ath et du monde en 2047.



Le projet est entièrement conçu par un groupe de 13 habitants âgés de 16 à 78 ans. Depuis octobre 2023, ils construisent ensemble chaque étape de création : écriture collective, mise en scène, création des décors et réalisation musicale. Cette démarche permet à chacun de contribuer selon ses compétences et ses envies.

Au-delà du spectacle, 2047 est avant tout un projet intergénérationnel. Il favorise les échanges entre participants de différents âges et horizons, et met en valeur la diversité des points de vue sur des thèmes comme la technologie, l'environnement ou les enjeux sociaux.

Guidés par un professionnel du théâtre, les participants expérimentent différentes formes d'expression artistique et construisent une œuvre collective. Ce projet met ainsi en avant la participation citoyenne et la création partagée comme outils de réflexion sur l'avenir.

(Province de Hainaut, s. d.)

Le rap qui fait vibrer la jeunesse tournaisienne

À Tournai, le festival 5Bells met en lumière la scène hip-hop locale à travers un projet collectif porté par et pour les jeunes. L'événement rassemble de jeunes artistes de la région autour d'un objectif commun : créer, partager et valoriser leurs productions musicales dans un cadre accessible et convivial.

Le projet s'appuie sur une dynamique participative, notamment avec le soutien de structures comme la Maison de Jeunes Masure 14. Les jeunes sont pleinement impliqués dans l'organisation du festival, de la préparation des concerts à la coordination des différentes étapes du projet. Cette participation leur permet de développer des compétences artistiques, mais aussi sociales et organisationnelles.



©D.R - Sudinfo

Une attention particulière est également portée aux jeunes plus isolés ou éloignés des lieux culturels. Le festival constitue pour eux une opportunité de rencontre, d'expression et d'intégration dans un projet collectif. En favorisant un cadre ouvert et inclusif, 5Bells permet à ces jeunes de trouver leur place, de créer des liens et de participer activement à la vie culturelle locale.

Au-delà de la scène musicale, le festival devient ainsi un espace de rencontre, de collaboration et d'expression, renforçant la créativité collective et le sentiment d'appartenance à une communauté culturelle.

(Sudinfo, 2025)

En résumé

Les droits culturels permettent à chaque personne de **vivre la culture**, d'y **participer**, de la **créer** et de la **comprendre**. Ils font partie des **droits fondamentaux de l'être humain** et constituent un pilier essentiel de la vie en société.

Ils contribuent à **créer du lien entre les individus et les cultures**, en favorisant la rencontre, le partage et la reconnaissance des différences. Dans une société de plus en plus connectée, notamment avec les réseaux sociaux, ces droits jouent un **rôle important pour lutter contre l'isolement** et renforcer le vivre-ensemble.

Ainsi, les droits culturels sont essentiels aujourd'hui car ils garantissent à chacun la possibilité de s'exprimer, de s'intégrer et de participer activement à la vie culturelle.

Obstacles à la culture

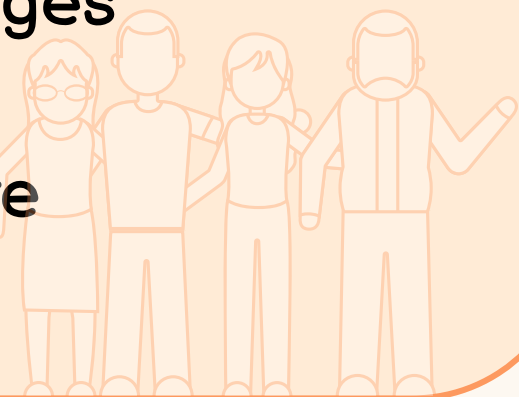
OS

C'est quoi un obstacle à la Culture ?

Un obstacle culturel est tout frein ou difficulté qui limite la capacité d'une personne à apprendre, communiquer ou s'intégrer dans un groupe ou une société. Il peut être :

Culturels et sociaux

Barrière de langue, manque de formation, différences de milieu, normes et préjugés sociaux, manque d'informations sur l'offre culturelle.



Matériels et économiques

Manque d'argent, difficultés de transport, accès limité à Internet, coûts d'entrée élevés, coût des équipements nécessaires.



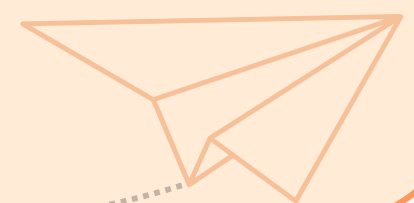
Psychologiques

Peur de ne pas se sentir à sa place, manque de confiance en soi, sentiment d'illégitimité, isolement social, anxiété face à l'inconnu.



Géographiques

Éloignement des centres culturels, absence d'infrastructures, zones rurales ou mal desservies, manque d'informations sur l'offre locale.



Pour le surmonter, il est nécessaire de combiner la connaissance de l'autre, l'adaptation des méthodes, le dialogue et la prise en compte des conditions matérielles et psychologiques.

Les défis actuels de l'accès à la Culture

Même si les droits culturels reconnaissent à chacun l'accès à la culture, de nombreuses personnes se heurtent encore à des obstacles qui limitent cet accès, ce qui complique la participation à la vie culturelle et peut renforcer certaines inégalités. Les défis culturels actuels nécessitent des solutions adaptées pour favoriser l'inclusion et la diversité, parmi lesquels on peut citer obstacles les plus fréquents :





L'argent constitue l'une des principales barrières à l'accès à la culture, et cela se manifeste de plusieurs façons :

- Certaines activités culturelles sont payantes, ce qui **limite l'accès pour les personnes ou les familles avec un budget restreint.**
- Même lorsqu'une activité est gratuite, le **coût du déplacement vers le lieu culturel** peut représenter un frein.
- Le prix cumulé pour plusieurs participants (par exemple une famille) peut rendre la **participation difficile.**
- Le coût d'une activité **peut décourager certaines personnes de s'y inscrire**, réduisant ainsi leur accès aux spectacles ou événements.

Également, de nombreux autres points qui peuvent freiner l'accès à la culture.

Ce qui prouve que, malgré l'évolution des initiatives visant à faciliter l'accès à la culture, cette barrière financière reste encore fortement présente à l'heure actuelle.

L'accès à la culture peut être un blocage lorsque certaines personnes ne se reconnaissent pas dans les pratiques ou les lieux culturels proposés. Le décalage culturel, les différences sociales, le manque de compréhension des codes, ou encore des contraintes économiques et géographiques peuvent créer un sentiment d'exclusion.



La culture peut alors paraître réservée à un certain public, ce qui décourage la participation. Ces obstacles limitent la découverte, la pratique et le partage de la culture, et empêchent certaines personnes d'y avoir pleinement accès.

Dans certaines régions rurales, se déplacer peut représenter un véritable défi : les bus ou trains sont parfois inexistants, et lorsque des transports existent, ils ne sont pas toujours équipés de rampes pour les personnes à mobilité réduite. Même au-delà de ces zones isolées, voyager reste souvent difficile, ce qui limite l'accès à la culture et la découverte d'autres cultures.



Manque de temps

C'est un frein à l'accès à la culture. Entre le travail, les études et les obligations familiales, certaines personnes n'ont pas la possibilité de participer à des activités culturelles. Les horaires des lieux culturels ou des événements ne correspondent pas toujours aux disponibilités de chacun, ce qui limite encore plus l'accès.

La culture peut alors passer au second plan, même lorsque l'intérêt est présent. Ce manque de temps contribue ainsi à creuser les inégalités d'accès à la culture.



Elle constitue aujourd'hui un frein important à l'accès à la culture. De plus en plus de contenus culturels passent par le numérique : plateformes de streaming, visites virtuelles de musées, inscriptions en ligne, réseaux sociaux culturels ou ressources éducatives.



Cependant, tout le monde n'a pas accès à un ordinateur, à une connexion Internet stable ou aux compétences nécessaires pour utiliser ces outils. Cette inégalité empêche certaines personnes de découvrir, comprendre ou participer à la vie culturelle. Ainsi, le numérique, censé faciliter l'accès à la culture, peut au contraire renforcer les inégalités lorsqu'il n'est pas accessible à tous.

Fracture numérique

Barrière de la langue

Elle peut limiter l'accès à la culture lorsque les contenus, discours ou supports utilisent une langue que certaines personnes ne maîtrisent pas, ou un vocabulaire trop complexe.

Cela rend la compréhension difficile et peut créer un sentiment d'exclusion ou d'isolement. Que ce soit dans les livres, les films, les spectacles ou les expositions, si le langage n'est pas accessible, les individus peuvent se sentir incapables de participer pleinement à la vie culturelle.



Le portrait

06

La culture est de plus en plus mise en valeur grâce aux médiateurs et aux animateurs (socio)culturels. Ils favorisent l'accès et la participation de tous, ainsi que la contribution de chacun. Mais quels sont exactement leurs objectifs ?

Le médiateur culturel

C'est un **professionnel qui établit un lien entre la culture, ses acteurs et le public**. Il porte une attention particulière aux personnes qui n'accèdent pas facilement aux lieux culturels, comme celles confrontées à des difficultés économiques ou sociales, ou encore les personnes en situation de handicap.

Son rôle se concrétise par la conception et l'animation d'ateliers/d'activités, la création d'outils pédagogiques, l'organisation de rencontres et la sensibilisation des différents acteurs. Ces actions visent à favoriser des échanges durables et adaptés entre la culture et l'ensemble des publics.

(Maison des Cultures de Saint-Gilles, s. d.)



École de Bassilly - Silly ©A.B

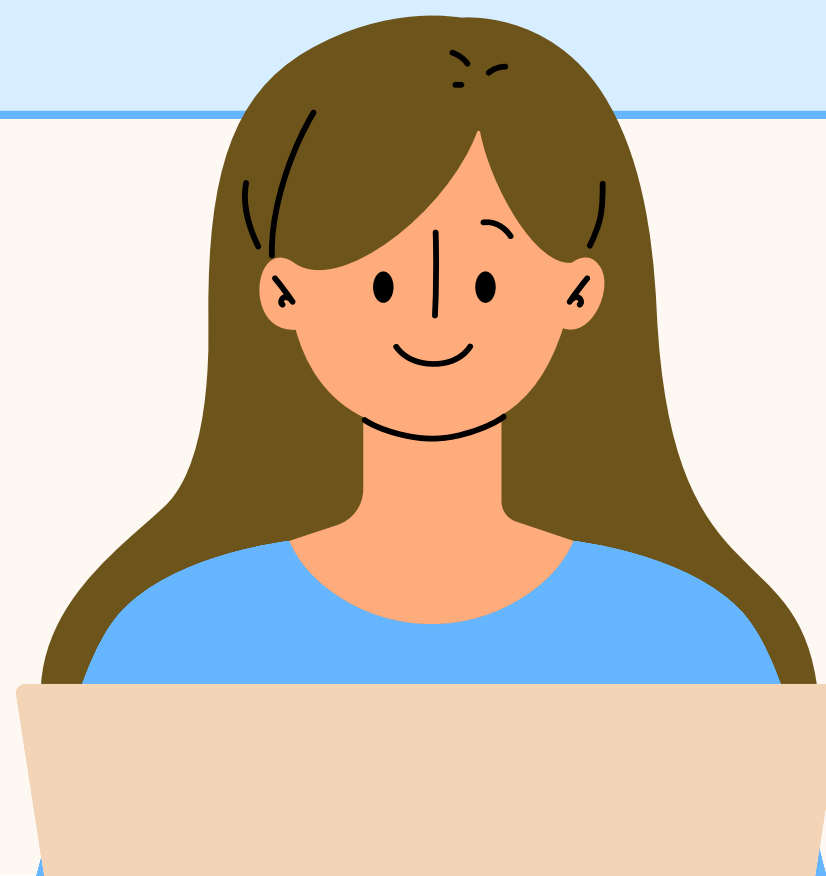
L'animateur socio-culturel

Un animateur socioculturel est un **professionnel du secteur de l'animation et du travail social**. Il conçoit, met en œuvre et coordonne des projets variés (ateliers, événements, sorties) afin de favoriser la communication, le lien social, l'épanouissement personnel et l'accès à la culture pour tous les publics. Il intervient dans différents lieux, tels que les centres sociaux, les MJC, les EHPAD ou les quartiers.

(Le Forem, s. d.)

Points communs

Les deux métiers présentent de nombreux points communs. Ils conçoivent et mettent en œuvre des projets, organisent des ateliers ou des événements, favorisent le lien social et facilitent l'accès à la culture pour différents publics. **Cependant, leurs objectifs principaux diffèrent, l'animateur socioculturel met surtout l'accent sur le développement du lien social et l'épanouissement personnel, tandis que le médiateur culturel se concentre davantage sur la rencontre entre le public et la culture.** Malgré cette distinction, il est fréquent qu'une même personne exerce à la fois les fonctions de médiateur culturel et d'animateur socioculturel.



Témoignage



Pour moi, la mission première d'une médiatrice culturelle est avant tout de transmettre son savoir et de participer à la conservation du patrimoine. Ce qui est enrichissant dans ce métier, c'est la diversité des publics que l'on rencontre, des scolaires aux groupes privés, de tous âges et de tous milieux sociaux. Cela nous permet de toucher le plus grand nombre et, j'espère, de provoquer en eux une émotion, une envie, un intérêt pour découvrir encore plus l'univers des arts.



Leurs missions et objectifs

Il se charge de la gestion et de la communication liées à une programmation culturelle. Il organise des rencontres avec des artistes et assure la promotion de leurs projets. Il entretient des relations avec différentes structures (associations, galeries, musées) et produit des outils de médiation.

Il participe également à la négociation avec divers acteurs (directeurs de projets, entrepreneurs, fonctionnaires), diffuse les projets dans les médias, conçoit et met en œuvre des projets culturels, en vérifie la pertinence et accompagne des groupes scolaires lors d'événements culturels.

(IESA arts & culture, s. d.)

Quelles compétences faut-il avoir pour ce métier ?

Ce professionnel fait preuve d'un esprit d'analyse solide et d'un sens critique développé. Pédagogue, il apprécie le dialogue et l'animation de groupe, et se montre à l'aise à l'oral face à des publics variés. Il possède de bonnes connaissances dans le domaine artistique, maîtrise plusieurs langues et dispose de compétences en communication.

À l'écoute et organisé, il adapte ses activités aux besoins du public, tout en assurant la gestion et la cohésion de groupe. Polyvalent, il conçoit et coordonne des projets socioculturels, collabore avec différents partenaires et peut également assurer des tâches organisationnelles et administratives, notamment la recherche de financements.

(SIEP, s. d.)



En pratique, comment ça se passe ?

En tant que médiateur ou animateur culturel, le rôle consiste à accompagner le public et à lui donner **les clés** nécessaires pour **comprendre une œuvre**, un **patrimoine** ou encore la **culture** au sens large. Ce professionnel peut exercer aussi bien dans des structures publiques que privées.

L'une des principales qualités requises dans ce métier est la **capacité d'adaptation**, tant envers les différents publics que dans les tâches à accomplir. En effet, un médiateur culturel peut animer une activité pour des enfants le matin, puis assurer l'accueil ou la vente de billets pour un événement culturel plus tard dans la journée.

Les horaires de travail sont variables : ils peuvent inclure des journées en semaine, des soirées lors d'événements ainsi que les week-ends. Cela peut parfois constituer un désavantage pour la vie familiale et sociale, car ces horaires ne correspondent pas toujours à ceux de l'entourage.

L'un des grands avantages de ce métier est que l'apprentissage y est constant. Les médiateurs culturels découvrent régulièrement de nouvelles thématiques et continuent à effectuer des recherches afin d'enrichir leurs futures animations et activités.



Médiatrice culturelle du Kéramis - La Louvière ©A.B

Enfin, exercer ce métier demande une certaine **formation et de l'expérience**. Qu'il s'agisse d'un diplôme en art, en patrimoine ou en communication, il est important d'être bien préparé afin de développer les compétences nécessaires au métier de médiateur culturel.

(Hellowork, s. d.)

Mon projet découverte

07

Tournée des villages

Lors de mon stage au centre culturel, j'ai eu l'occasion de découvrir un projet qui met réellement en avant la démocratie culturelle au sein de la commune. Cette initiative donne la parole aux habitants, les invite à participer activement et leur permet de devenir acteurs des projets culturels de leur territoire.

(Centre culturel de Silly, 2026)

Description du projet

Le centre culturel part à la rencontre des habitants grâce à une tournée originale à bord de sa roulotte. Village par village, quartier par quartier, l'équipe échange avec les habitants, jeunes et moins jeunes, de souche ou nouveaux arrivants, pour co-crée des projets culturels participatifs sur mesure. Depuis 2022, cette démarche a donné naissance à "Fouleng en Fête", une festività qui combine jeux collectifs, activités pour les enfants et feu de camp, entièrement imaginée par les habitants.



Objectifs

L'objectif de ce projet vise à fédérer les habitants autour d'initiatives culturelles et à favoriser la rencontre, le dialogue entre générations et cultures. Il cherche également à impliquer les citoyen.ne.s dans la création d'événements adaptés à leurs envies et à leur patrimoine, tout en valorisant le territoire et ses richesses grâce à une démarche de création collective. L'idée est de créer une véritable dynamique collective.

(NoTélé, 2023)

Une aventure qui grandit année après année

Le projet a continué à se développer au fil des années, en passant par Hoves en 2023, Gongrenies en 2024 et Hellebecq en 2025. Cette année, c'est le village de Graty qui rejoint l'aventure. La tournée se poursuivra jusqu'en 2029, afin que le centre culturel puisse aller à la rencontre des habitants de tous les villages de Silly.

(Centre culturel de Silly, 2026)



Ce qu'on a vraiment remarqué avec ces projets, c'est que le fait d'amener la culture directement dans les villages a changé beaucoup de choses. On a vu de plus en plus de participation, notamment de personnes qui, au départ, ne nous connaissaient pas du tout... et qui aujourd'hui sont parmi les premières à venir à nos activités au centre culturel.

Témoignage



Petit à petit, le regard des habitants sur la culture a évolué. Ça leur paraît plus accessible, plus proche d'eux, et ça, c'est vraiment positif.

Notre objectif, dans tout ça, ce n'est pas juste de proposer des activités, mais de donner aux habitants les ressources et l'envie de créer leurs propres projets. Nous, on est là comme un petit coup de pouce, un accompagnement au départ... puis l'idée, c'est qu'ils s'approprient les choses et les fassent vivre eux-mêmes. Et franchement, jusqu'ici, les retours n'ont été que positifs. »



Pourquoi ce projet est intéressant ?

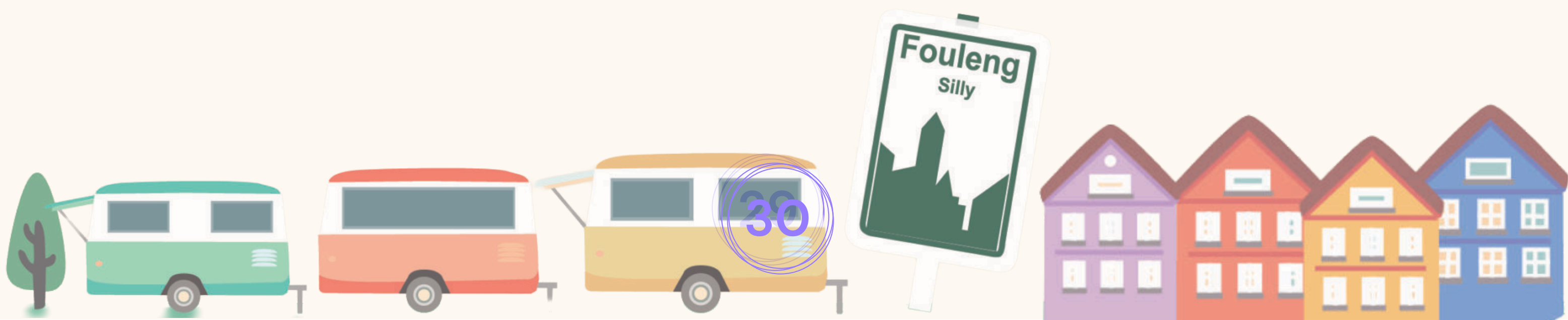
Pour moi, ce projet a un **réel impact** sur la culture locale parce qu'il repose sur une **véritable participation collective**. Ce sont les habitants du village qui sont au cœur du processus, car ils imaginent, créent et mettent en place le projet.

Le centre culturel est vraiment à l'écoute de leurs attentes et les **accompagne** dans leurs démarches. Je trouve que cela favorise fortement la **participation culturelle** des habitants, puisqu'ils ne sont pas seulement spectateurs, mais pleinement acteurs.

Je trouve que ce projet renforce les liens entre les habitants, en créant des moments de rencontre et d'échange. Des personnes qui ne se connaissaient pas peuvent travailler **ensemble** sur un **projet commun**.

J'aime aussi qu'il rende la culture **plus accessible**, si certains ne viennent pas au centre culturel, c'est lui qui va vers eux, touchant des personnes qui n'y participeraient pas autrement.

En plus, ça permet de créer des **traditions** dans le village, comme "Foule en fête avec Fouleng", né de ce projet et qui va se perpétuer chaque année.



Mon projet

Le projet consiste à organiser des séances de cinéma gratuites en plein air, dans un parc ou dans un espace accessible à tous, afin de favoriser les rencontres entre habitants et lutter contre l'isolement social. Des projections pourraient également être organisées dans une salle communale ou une maison de quartier en cas de mauvais temps.

L'enjeu est de rendre la culture accessible à toutes les personnes, notamment celles qui ne fréquentent pas habituellement les lieux culturels pour des raisons financières, sociales ou personnelles. Grâce à un cadre chaleureux et convivial, les habitants pourront partager un moment collectif autour du cinéma.

Enjeu

Le public

Le public visé serait très large : les familles, les jeunes, les personnes âgées, les personnes isolées ou encore les habitants du quartier souhaitant partager un moment convivial. Le projet permettrait ainsi de réunir différentes générations et différents milieux sociaux autour d'une activité culturelle commune.

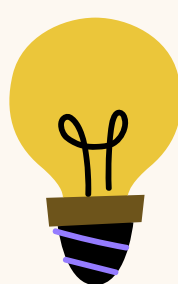
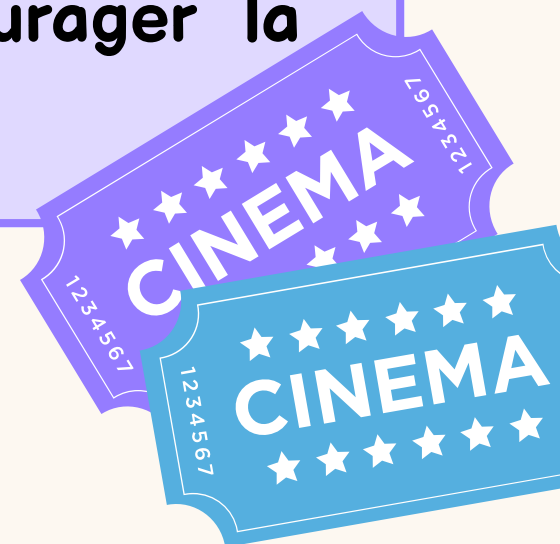
Les participants pourraient venir seuls, entre amis ou en famille pour profiter gratuitement d'un film dans une atmosphère détendue et bienveillante. Un espace de discussion ou un petit moment d'échange après certaines projections pourrait également être proposé afin de permettre aux habitants de partager leurs impressions et de créer du lien.



Cinéma en plein air ©Shutterstock

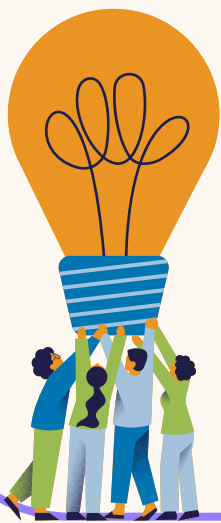
Objectifs

Ce projet a pour objectif de **favoriser le lien social et les rencontres entre habitants** tout en **luttant contre l'isolement** grâce à des moments de partage et de convivialité. Il vise également à **rendre la culture accessible à tous** et à **encourager la participation citoyenne** à travers un projet **collectif et participatif**.



Plan organisationnel

Équipes

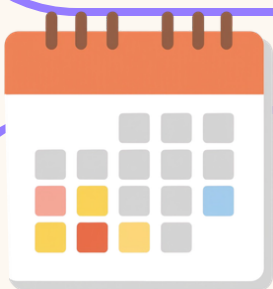


Le projet nécessiterait des bénévoles et des animateurs pour organiser les séances. Une équipe serait chargée de l'installation du matériel, tandis que des habitants volontaires pourraient participer à l'accueil du public et à la communication du projet.

Financement



Le projet pourrait être financé grâce à des aides de la commune, des associations ou des sponsors locaux. Des dons pourraient également être proposés aux habitants. Le budget servirait principalement à payer le matériel de projection, les affiches et les droits de diffusion des films.



Timing

La préparation du projet se ferait plusieurs semaines à l'avance, avec une communication en amont des séances, une installation le jour même, et des projections organisées surtout en été ou pendant les vacances.

Matériels

- Grand écran de projection.
- Projecteur.
- Enceintes et matériel de sonorisation.
- Chaises, coussins et plaids.
- Rallonges électriques et éclairage si nécessaire.
- Salle de secours en cas de pluie.
- Tables ou petit espace d'accueil pour le public.



Tâches à réaliser

- Choisir les films avec la participation des habitants.
- Demander les autorisations pour utiliser le parc ou la salle.
- Installer le matériel avant les projections.
- Préparer les chaises, coussins et plaids pour créer une ambiance conviviale.
- Accueillir le public et répondre aux questions.
- Organiser éventuellement un moment d'échange après le film.
- Ranger et nettoyer le lieu après chaque séance.
- Créer et distribuer les affiches et publications de communication.



Support de communication

- Affiches dans le quartier, les écoles, les commerces et les maisons de quartier.
- Publications sur les réseaux sociaux.
- Flyers distribués aux habitants.
- Annonce sur le site de la commune ou des associations partenaires.
- Bouche-à-oreille pour encourager les habitants à participer.
- Création d'affiches par les habitants eux-mêmes pour renforcer le côté participatif.

Ce que je privilégie dans ce projet

Mes priorités sont surtout que tout le monde puisse venir facilement et se sentir bien accueilli. Je veux que ce soit un moment convivial où les gens se sentent à l'aise, peu importe leur âge ou leur situation. Pour moi, le plus important n'est pas seulement de regarder un film, mais de passer un bon moment ensemble et **de créer du lien** entre les habitants. Je fais aussi attention au choix des films pour qu'ils plaisent à un maximum de personnes et qu'ils soient accessibles

Face aux enjeux culturels actuels

Ce projet répond à plusieurs **enjeux** importants. Il permettrait de rendre la culture plus accessible à tout le monde, surtout à ceux qui n'ont pas l'habitude d'aller dans des lieux culturels. Il aiderait aussi à **lutter contre l'isolement** en créant des moments de rencontre entre les habitants. Le fait que les gens puissent participer à l'organisation rend le projet plus vivant et donne envie de s'impliquer.

Ce projet est-il adaptable ?

Ce projet est adaptable, mais il me paraît surtout plus adapté aux petits villages ou aux petites villes. Dans ces endroits, il peut vraiment **créer du lien entre les habitants** et proposer une activité culturelle accessible à tous. Dans les grandes villes, ce serait peut-être plus difficile à mettre en place et moins marquant, car il y a déjà beaucoup d'activités et beaucoup de monde.

Bibliographie

- Article 27 – Bruxelles. (s. d.). Une définition de la culture.
<https://bruxelles.article27.be/Une-definition-de-la-culture>
- Arts & Publics. (s. d.). Le guide des musées gratuits.
<https://artsetpublics.be/programmes/le-guide-des-musees-gratuits/>
- Carrier, H. (1992). Lexique de la culture pour l'analyse culturelle et l'inculturation [PDF]. Les Classiques des sciences sociales.
https://classiques.uqam.ca/contemporains/carrier_herve/lexique_culture/lexique_de_la_culture.pdf
- Centre culturel de Silly. (2026). Tournée des Villages. <https://www.ccsilly.be/nos-projets/tournee-des-villages/>
- Centre for Intercultural Dialogue. (2021). L'identité culturelle.
https://centerforinterculturaldialogue.org/wp-content/uploads/2021/06/kc22-cultural-identity_french.pdf
- Colson, V., & Dogot, A. (2020, septembre). La culture, un droit pour toutes et tous. Centre d'Action Laïque. <https://www.laicite.be/magazine-article/culture-droit-toutes/>
- Conseil de l'Europe. (s. d.). Culture. <https://www.coe.int/fr/web/culture-and-heritage/culture>
- De Oliveira, E., Osiurak, F., & Reynaud, E. (2017). Les fondements cognitifs de la culture et de l'évolution culturelle cumulative : une revue de la littérature. L'Année psychologique, 117(3), 351–378. <https://doi.org/10.3917/anpsy.173.0351>
- ESA arts & culture. (n.d.). Médiateur culturel. <https://www.iesa.fr/vie-etudiante/metiers/mediateur-culturel>
- Hellowork. (s. d.). Médiatrice culturelle : le job pour ceux qui aiment les arts [Vidéo]. YouTube. <https://youtu.be/5dYNxwhvVN8>
- Incidence. (s. d.). CEC – Centre d'Expression et de Créativité. Consulté le 5 mai 2026, sur <https://incidence-asbl.org/cec-centre-expression-creativite/>
- Infor Jeunes. (2025, 24 novembre). L'article 27 : la culture à 1,25 €. Je m'informe. <https://www.jeminforme.be/la-culture-a-1-25/>
- LADAPT OUEST. (2023, 19 mars). C'est quoi la culture ? – L'intégrale [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=vFjYu1yPisc>
- Le Forem. (n.d.). animateur socioculturel / Animatrice socioculturelle.
<https://www.leforem.be/infos-metiers/metiers/animateur-socioculturel-animatrice-socioculturelle.html>
- Le Soir. (2025, 7 janvier). Politiquement, la culture est un enjeu essentiel : Elisabeth Degryse en désaccord. <https://www.lesoir.be/646592/article/2025-01-07/politiquement-la-culture-est-un-enjeu-essentiel-elisabeth-degryse-en-desaccord>

- Lumni. (2022, 21 avril). La cancel culture : qu'est-ce que c'est ? | Décod'Actu [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=IU_W6H9uCRs
- Maison des Cultures de Saint-Gilles. (n.d.). La médiation culturelle. <https://mdc1060.brussels/la-mediation-culturelle/>
- Meyer-Bisch, P. (2008). Les droits culturels Enfin sur le devant de la scène ? L'Observatoire, 33(1), 9–13. <https://doi.org/10.3917/lobs.033.0009>
- Meyer-Bisch, P. (2012). Le droit de participer à la vie culturelle. Fédération Wallonie-Bruxelles, Administration générale de la Culture. https://www.culture.be/go/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=c8b90609fdb0f13273a907757281a688254fc412&file=fileadmin/sites/culture/upload/culture_super_editor/culture_editor/documents/Relations_IntNat/P.Meyer-Bisch- Le droit de participer a la vie culturelle.pdf
- NoTélé. (2023, 7 février). Après Fouleng, le centre culturel de Silly part à la rencontre des habitants d'Hoves. <https://www.notele.be/it61-media128125-apres-fouleng-le-centre-culturel-de-silly-part-a-la-rencontre-des-habitants-d-hoves.html>
- Observatoire des politiques culturelles (OPC). (2024, 19 septembre). Les tiers lieux culturels. Fédération Wallonie-Bruxelles. <https://opc.cfwb.be/nc/detail-dune-actualite/news/les-tiers-lieux-culturels/>
- Province de Hainaut. (s. d.). Projet citoyen 2047, prêts pour le futur. <https://www.hainaut.be/agenda/projet-citoyen-2047-prets-pour-le-futur/>
- SIEP. (s. d.). Animateur / Animatrice. Métiers.be. <https://metiers.siep.be/metier/animateur-animatrice/>
- Sudinfo. (2025, 8 septembre). Le Five Bells Festival revient à Tournai pour une deuxième édition explosive. <https://www.sudinfo.be/id1037908/article/2025-09-08/le-five-bells-festival-revient-tournai-pour-une-deuxieme-edition-explosive-un>
- UNESCO. (s. d.). L'horizon : tout le monde à bord ! La culture et l'inclusion sociale. UNESCO. <https://www.unesco.org/fr/articles/lhorizon-tout-le-monde-bord-la-culture-et-linclusion-sociale>
- UNESCO. (s. d.). Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ? UNESCO. <https://ich.unesco.org/fr/qu-est-ce-que-le-patrimoine-culturel-immateriel-00003>
- Wresiński, J. (2004). Culture et grande pauvreté (p. 40). Éditions Quart Monde.
-



2026 Le manuel de la culture